

Tribunal du Travail de Liège - Division Liège

Jugement de la Septième chambre du 01/12/2017

En cause :

B. H., né(e) le (), radié d'office, ayant actuellement
comme adresse de référence

Partie demanderesse, faisant défaut

Contre :

LE CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE DE SERAING,

Partie défenderesse,
ayant comme conseil Maître LOURTIE CHANTAL, avocat, à
et ayant comparu par Maître DELCOURT JEROME

PROCEDURE

Vu les dispositions de la loi du 15 juin 1935 concernant l'emploi des langues en matière judiciaire.

Vu les pièces du dossier de la procédure, à la clôture des débats, et notamment :

- la requête introductive d'instance et ses annexes reçues au greffe le 21/4/2017 dirigée contre la décision du CPAS du 4/4/2017.

Entendu les parties présentes ou représentées en leurs dires et moyens à l'audience du **26/10/2017**.

Entendu à cette même audience, après la clôture des débats, **Mme. SIMAR SEVERINE**, Substitut de l'Auditeur en son avis auquel il n'a pas été répliqué.

RECEVABILITE

La demande est recevable pour avoir été introduite dans les formes et délai légaux devant la juridiction compétente.

FONDEMENT

Le tribunal constate que la décision jointe au recours est une copie.

La décision a été envoyée

Dans sa requête, Monsieur B. [redacted] déclare résider
D. [redacted] li

Le tribunal souhaite que Monsieur B. [redacted] soit convoqué à cette adresse afin qu'il puisse faire valoir son droit de défense.

PAR CES MOTIFS,

LE TRIBUNAL, statuant par défaut à l'égard de Monsieur B. [redacted] H.

Sur avis de Madame le Substitut de l'Auditeur du travail,

Ordonne la réouverture des débats à l'audience du **jeudi 18 janvier 2018 à 14h00, de la 7ème chambre du Tribunal du travail de Liège, à 4000 LIEGE, Place Saint Lambert, 30, rez-de-chaussée, salle A.O.A.**

Reserve les dépens.

AINSI jugé par la Septième chambre du Tribunal du Travail de Liège - Division Liège composée de:

RASKIN MICHELE,
COOLS ANNE,
MESSOTTEN JEAN-MARC,

Juge, président la chambre,
Juge social employeur,
Juge social employé,

Et prononcé en langue française à l'audience publique de la même chambre le **01/12/2017** par **RASKIN MICHELE**, Juge, président la chambre, assisté(e) de **WARSAGE OLIVIA**, Greffier,

Le Président, les Juges sociaux et le Greffier,